



COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Annuelle
du 22 mai 2021 à 10h
via Teams

En présence de la Présidente, Valérie MONGIS et de la secrétaire, Marion OCTOBON.
Pour la Mairie, M. Didier LOGEROT, 1^{er} Maire adjoint attaché aux sports

Ordre du jour :

- Mot de la Présidente
- Election et renouvellement des membres du comité de direction
- Synthèse générale, compte rendu et approbation des comptes 2019/2020
- Questions diverses

Après comptage des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint avec 24 présents et 26 pouvoirs, soit un total de 50 votants pour 376 adhérents licenciés au club au jour de l'assemblée générale (quorum = 10 % des adhérents, soit 37 votants).

L'assemblée peut donc avoir lieu et démarre à 10h20.

A/ Mot de la présidente

Valérie MONGIS ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes à cette AG du 22 mai 2021.

Elle remercie et rend hommage à tous les bénévoles du comité, mais également aux enseignants qui ont participé et œuvré à l'organisation de cette AG qui n'a pas été facile à réaliser dans un contexte particulier.

Il a en effet fallu beaucoup de temps et d'énergie pour mettre sur pied ce système de visioconférence afin que tout le monde puisse participer à cette AG.

Elle rappelle que nous avons vécu une année un peu atypique, dans des conditions sanitaires sur lesquelles nous n'allons pas revenir puisque nous la vivons depuis un certain temps.

Il a fallu beaucoup d'énergie et de temps pour pouvoir mettre sur pied certains protocoles qui ont permis une réouverture dans des circonstances un peu compliquées.

Elle tient donc à remercier très particulièrement une fois de plus toute l'équipe enseignante qui s'est mobilisée afin que l'ensemble des adhérents puisse reprendre le tennis en loisir, mais également les cours adaptés en fonctions des besoins, les stages. Elle tient à nouveau à les féliciter pour leur travail d'équipe.

Enfin, elle annonce que c'était sa dernière année en tant que Présidente et membre du comité.

Après quelques années passées au sein du comité et du bureau, elle a décidé de mettre un terme à son activité au sein du SGTC pour laquelle elle a eu beaucoup de plaisir.

Elle laisse donc un siège vide à une jeune équipe qui saura vous apporter un souffle nouveau.

Elle tient à remercier toutes les personnes avec qui elle a collaboré pendant toutes ces années car ce fut une expérience enrichissante.

Elle remercie à nouveau le corps enseignant, les adhérentes et adhérents qui tout au long de ces années nous ont soutenu dans nos efforts qui n'étaient pas toujours évident.

B/ La parole est à la secrétaire Marion Octobon :

1 - Election des membres du comité de direction :

Pour mémoire, les membres sont élus pour 2 ans. Selon les statuts, l'élection se fait à bulletins secrets. Cependant, vu le contexte sanitaire, les votes se feront cette année via l'outil Balotilo.

Peuvent seuls prendre part au vote les membres actifs, qui au jour de l'AG sont âgés de seize ans révolus, à jour de leur cotisation et titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

Décompte définitif - Nouveaux entrants :

	CONTRE	ABSTENTION	POUR
MONTPEYSSIN Florian	0	6	44
RAGOZIN Samuel	0	2	48
THIBAULT Elisabeth	0	2	48
PEREIRA-BASSET Alexis	0	4	46
DAVID Cédric	0	6	44
SCHWARTZ Alexandre	0	1	49
FROMENTIN David	15	4	31

Le futur comité de direction sera donc composé de 11 membres : les 7 nouveaux élus ainsi que 4 membres élus l'an dernier : Marion OCTOBON, Philippe BAISADOULI, Arnaud ABBOUD et Alexandre OCTOBON.

Sont sortants et ne se représentent pas : Valérie MONGIS, Didier LACOMME, Lionel FER et Sandrine FER.

Est sortant de fait (un membre du comité de direction qui n'aurait pas siégé au moins 4 fois aux réunions mensuelles de l'année sportive est considéré comme démissionnaires et devra donc se représenter lors de la prochaine AG) : Jérôme de France.

Démissionne suite à l'AG : Norbert TANG THAI SEN

Nous les remercions tous les six pour tout le travail accompli et pour leur implication au sein du club durant toutes leurs années de bénévolat.

2- Rapport Moral de la secrétaire

Bilan des effectifs :

En 2019/2020, nous avons 425 adhérents licenciés au club (397 la saison précédente), soit une progression d'environ 7 % sachant que la tendance générale est à la baisse depuis 10 ans. Cela signifie que notre club présente une certaine attractivité. La parité homme/femme

n'est par contre pas respectée (129 femmes, soit 30 %, pour 296 hommes). En revanche, la parité jeune/enfant versus adulte, elle, n'est pas loin des 50 % (201 jeunes, soit 47 %, pour 224 adultes). 70 % des membres sont issus de notre ville, 7 % d'Enghien, 6 % d'Eaubonne, 5 % de Soisy et 1 % d'Argenteuil, les 11 % restant étant repartis sur 25 communes. En ce qui concerne la fidélisation de la saison sportive 2018/2019 vers celle de 2019/2020 61 % des jeunes et 75% des adultes, soit 69 % des membres au total, sont fidèles.

Bilan Animations :

4 durant la saison 2019/2020 (2 dédiées aux adultes et 2 dédiées aux jeunes) :

Double salade : 11/11/2019

Fête de Noël (jeunes et ados) : 20 et 21/12/2019

Double galette : 11/01/2020

Crêpes party (galaxie) : 08/02/2020

Bilan Compétitions :

12 équipes engagées pendant la saison 2019/2020 : (rappel du contexte : les championnats ont tous été arrêtés mi-mars)

4 équipes femmes (6 en 2019)

8 équipes hommes (12 en 2019)

0 équipe jeunes (8 en 2019) -> championnat de printemps annulé

Performance de cette saison :

Equipe 1 Potel hommes : vainqueur de leur poule ; finaliste ; accession à la 1^{ère} série

Equipe 1 Potel femmes : vainqueur de leur poule ; finaliste ; accession à la 1^{ère} série

Il est important pour un club d'avoir des équipes car les membres tissent des liens et restent fidèles au club.

Challenges individuels : 2^{ème} phase annulée suite au contexte sanitaire

3ème TMC Hommes les 2 et 3/11/2019

1^{er} TMC Jeunes les 4 et 5/01/2020

Tournoi interne de février à août 2020

Matériel :

Le club a investi la saison dernière dans du matériel pédagogique à la demande des professeurs (balles, ballons "blancs", balles "violette", grosses balles mousses, filets de mini tennis ainsi que de "teeball", matériel "physique" avec ballon de foot en mousse, haies, ceintures avec élastiques de résistance, languettes de délimitation et bandes servant de "surfilet").

Avancement des dossiers avec la Mairie :

Toutes les lampes des courts intérieurs ont été remplacées par des LED en février 2019.

Nettoyage des terrains extérieurs en green set.

Membres du comité de direction et nombre de réunions :

Valérie Mongis : Présidente, Commission Compétition Adultes Femmes, Commission développement

Didier Lacomme : Vice-président, Référent Mairie, Commission développement

Lionel Fer : Trésorier, Commission Animation

Marion Octobon : Secrétaire, Commission Compétition Adultes Femmes

Philippe Baisadouli : Secrétaire adjoint, Commission Communication

Jérôme de France : Commission Compétition Adultes Hommes, Commission sportive

François Xavier Loinard : Commission Compétition Adultes Hommes

Norbert Tang Thaï Sen : Commission Compétition Jeunes

Arnaud Abboud : Commission Communication, Commission développement, Commission sportive

Alexandre Octobon : Commission Compétition Jeunes, Commission Communication, Commission développement, Commission Arbitrage, Commission Animation

Sandrine Fer : Commission Animation

Relations Développement et Partenaires : Alexandre Octobon, Valérie Mongis et Didier Lacomme

8 réunions ont eu lieu durant la saison 2019/2020

Enseignement :

Thibault ROLLAND, Cédric POUGET, Arnaud MULLER, Michaël CALLIGARO + Oscar SZADY et Philippe FROMENTIN en renfort

Inscription au CQPEDT de Philippe FROMENTIN - réussite examen

C/ La parole est à Arnaud Muller (point sur l'école de tennis) :

Depuis 2019, l'équipe pédagogique a mis en place une nouvelle organisation pédagogique, avec des espaces de jeu aménagés, des terrains évolutifs et un programme « répéteurs » qui consiste à intégrer les jeunes compétiteurs du club dans l'enseignement du tennis aux plus petits.

Ils ont également mis en place des animations à thème pour les enfants et des compétitions adaptées à chaque cycle de vacances scolaires.

La saison dernière, ils ont enregistré une forte hausse des inscriptions chez les jeunes, et en particulier chez les 3-7 ans.

Cette saison, ce sont les cours adultes qui connaissent un franc succès avec des cours complets.

Pour la saison prochaine, l'équipe pédagogique souhaite mettre en place un projet sportif ambitieux :

Améliorer l'expérience « SGTC »

- Définition d'une politique sportive ambitieuse avec une problématique majeure : faire du SGTC un club performant et dynamique, tout en conservant de la convivialité et de la place pour le jeu libre
- Mettre en place une communication dynamique (interne et externe) et développer le marketing SGTC (création d'une boutique club)
- Développer les partenariats
- Diversifier les animations et les publics visés
- Optimiser les équipements disponibles

Continuer le développement d'une école de tennis compétitive

- Pérenniser l'école de tennis, la SGTC Galaxie
- Développer le centre d'entraînement, la SGTC Académie
- Améliorer la qualité de l'enseignement
- Renforcer le programme Répéteurs
- Aménager les conditions d'accès à la compétition au sein du club
- Développer l'offre de stages au SGTC

Diversifier l'offre du SGTC

- Proposer de nouvelles formules (préparation physique, Fitness & tennis, Séances à la carte)

- Développer le tennis universitaire
- Proposer du Tennis à l'école
- Faire découvrir le Sport adapté

D/ La parole est à Michaël Calligaro (point sur 3 projets du club) :

Projet « Service civique »

Ce dossier est actuellement en cours.

Employer un service civique permettrait au club house d'être régulièrement ouvert.

Ce serait également l'occasion d'avoir une personne qui fasse le lien entre les adhérents, l'équipe dirigeante et l'équipe enseignante.

Enfin, il pourrait accueillir les élèves en attendant que le cours ne commence, il y aurait quelqu'un à qui s'adresser quand un adhérent vient au club et qu'il a une question, et il pourrait également permettre aux adhérents de boire un café ou une boisson et/ou d'acheter des balles.

Projet « Tennis Handisport »

Le SGTC est actuellement affilié FFT. Michaël Calligaro est en train de faire le nécessaire pour que le club soit affilié FFH, ce qui permettrait au SGTC d'ouvrir l'accès à tous, peu importe le handicap.

Il est également en lien avec la ligue de tennis pour le tennis en fauteuil.

Projet « Tennis à l'école »

Ce dossier est également abordé.

Il s'agirait d'accueillir les écoles sur le temps scolaire pour leur faire découvrir le tennis sur des créneaux non prisés par les adhérents.

E/ Rapport financier :

Le rapport financier a été transmis à l'ensemble des adhérents par mail. Valérie MONGIS répond aux questions concernant les charges et produits :

- A quoi correspond le transfert de charge ? Au remboursement du chômage partiel
- A quoi correspond déplacement et réception ?
- Comment est réinvesti le solde positif ? Il a été rendu aux adhérents sous forme d'avoirs sur la saison 2020/2021 pour compenser les cours non assurés par le club sur la saison 2019/2020.

Un adhérent fait remarquer qu'il faut remplacer le terme « bénéfice » par « solde positif », une association n'ayant pas le droit de faire des bénéfices.

Le rapport financier est adopté par 47 votes « pour » et 3 votes « ne se prononce pas ».

F/ Questions diverses :

Aucune question n'étant posée, Marion annonce les résultats des votes et lève la séance à 12h.